

Betton infos

janvier 2011

n°351 Le magazine municipal de Betton - www.betton.fr

**PLU : aménager
demain
notre cadre de vie**

Actualités en bref

■ Collecte des sapins de Noël

Le **mardi 11 janvier**, l'association Relais Services propose à tous les Bettonnais qui résident sur la partie agglomérée de la commune, d'enlever gratuitement leur sapin de Noël. Il suffit de le déposer dès 8 heures, bien en vue sur le trottoir ou près de votre portail d'entrée. Attention de ne pas gêner les passants ou vos voisins. Ce même mardi l'association collectera les déchets verts des adhérents à ce service. La collecte suivante aura lieu le mardi 8 février. La collecte hebdomadaire reprendra dès le 1^{er} mars.

■ Enquête publique

Par arrêté du 29 octobre 2010, le Préfet a prescrit l'ouverture d'une enquête publique sur le dossier présenté par le GALEC La Millais en vue de restructurer un élevage de bovins implanté au lieu-dit La Millais à Melesse. Certaines parcelles inscrites au plan d'épandage sont situées au lieu-dit « Le Châtelier » en Betton. L'enquête se déroulera **du 10 janvier au 11 février 2011**. Le dossier est consultable à la Mairie de Melesse.

■ Immatriculation des cyclomoteurs

Comme prévu lors du lancement du système d'immatriculation des véhicules (SIV), le 15 avril 2009, l'immatriculation des cyclomoteurs d'occasion de moins de 50 cm³ mis en circulation avant le 1^{er} juillet 2004 **est obligatoire à partir du 1^{er} janvier 2011** si le propriétaire veut circuler avec ce cyclomoteur sur les voies ouvertes à la circulation publique. Il est donc possible de faire immatriculer son cyclomoteur ancien, tout

LE CONCOURS DU MOIS

La Municipalité vous invite à proposer des noms pour identifier le Lieu d'Accueil Parents Enfants, nouveau service mis en place sur la commune à partir du mois de mars. Ouvert une demie journée par semaine, il accueillera les parents de jeunes enfants jusqu'à 6 ans sur le site de la halte-garderie. Des professionnels seront à l'écoute des parents pour échanger sur les difficultés rencontrées durant la petite enfance et proposer des animations dans le cadre d'ateliers parents enfants. Vous pouvez poster vos suggestions sur le site de la Mairie,



dans la rubrique votre avis, « Un nom pour le Lieu d'Accueil Parents Enfants », jusqu'au 20 janvier. Le nom finalement retenu sera dévoilé dans le cadre de la semaine petite enfance du 18 au 24 février ainsi que toutes les modalités sur le fonctionnement de ce lieu.

au long de l'année 2011. Le fait de circuler avec un cyclomoteur non immatriculé sera passible d'une amende de 4^{ème} classe (750€).

Plus d'informations sur www.betton.fr/ Rubrique « La réglementation »

■ Critérium National des Territoriaux VTT Cross Country 2011

Organisé par la commune, le Critérium National des Territoriaux VTT Cross Country 2011 se tiendra à Saint Germain-Sur-Ille, **le 24 avril 2011**. Vous pouvez d'ores-et-déjà télécharger le règlement et la fiche d'inscription sur le site de la commune, rubrique « L'agenda des manifestations ».

■ Concours de tir à l'arc

La section tir à l'arc du CSB, organise un concours en salle les **samedi 8 et dimanche 9 janvier** dans la Salle des Fêtes. Plus d'une centaine de compétiteurs seront présents.

Renseignements

<http://archersdebetton.free.fr/>

■ 4L trophy

Le 4L Trophy est un grand événement sportif européen à but humanitaire. Chaque année, des centaines de 4L sont rassemblées pour parcourir 6 000 km à travers la France, l'Espagne et le Maroc jusqu'aux dunes de Merzouga où seront distribuées près de 60 tonnes de fournitures aux enfants marocains. Plusieurs équipages seront composés de jeunes Bettonnais qui sont soutenus par de nombreux commerçants de la commune. Parmi eux, Audrey Lepéroux et Chloé Desblés ont eu pour idée avec Dominique Champenois, opticien au centre commercial du Trégor, de collecter d'anciennes paires de lunettes qui seront acheminées au Maroc. **Si vous souhaitez participer à cette collecte, vous pouvez déposer vos anciennes lunettes au magasin A Votre Vue jusqu'à la fin du mois de janvier.**

■ Mairiež horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi de 8h30

à 12h30 et de 13h30 à 17h

Samedi : permanence

État civil de 9h à 12h

Passeports sur rendez-vous 02 99 55 81 01

mairie-info@betton.fr

www.betton.fr

Le service urbanisme, le S.I.A.R.N.

(Syndicat Intercommunal d'Assainissement de Rennes Nord)

et l'O.E.C.B.

(Observatoire de l'Environnement du Canton de Betton) sont ouverts au public :

- **lundi et vendredi de 8h30 à 12h30**

et de 13h30 à 17h

- **mardi, mercredi et jeudi**

de 13h30 à 17h

Le pôle Vie de la Cité

se situe derrière le centre administratif.

Horaires d'ouverture au public :

lundi, mardi de 13h30 à 18h

mercredi, jeudi, vendredi

de 9h à 12h30

et de 13h30 à 18h



4



6



12



16

s o m m a i r e

4 à 8

■ VIE MUNICIPALE

Conseil Municipal du 15 décembre
Tarifs municipaux 2011
Salage et déneigement
Recensement : démarrage en janvier

9 à 12

■ DOSSIER

PLU : premières orientations

13

■ PORTRAIT ÉCONOMIQUE

Le restaurant Dupont & Dupont

14

■ MEDIATHEQUE

Les rendez-vous réguliers

15

■ SOLIDARITÉ

Relais Atout'Âge : les activités de janvier
Animations à la Résidence de l'Ille

16 et 17

■ VIE ASSOCIATIVE

Tout Betton Court
Les pompiers recherchent des volontaires
Un totem pour Tomkiewicz

18

■ INITIATIVE

Isabelle Loisel : « Madame Petit Plat »

19

■ CARNET

20

■ AGENDA, CLIN D'OEIL



*Le Maire,
Les élus du Conseil Municipal,
Le personnel communal
vous présentent en ce début d'année 2011
tous leurs meilleurs vœux de bonheur,
de santé et de réussite dans vos projets.*

CONSEIL MUNICIPAL

du 15 décembre 2010

INTERCOMMUNALITÉ

Rapport d'activités sur le service d'élimination des déchets

■ Rennes Métropole est en charge de l'ensemble des opérations liées à l'élimination des déchets des ménages et déchets assimilés depuis 2001, dans les 37 communes du territoire qui comptent 412 533 habitants. La mise en place de la collecte sélective sur l'ensemble de l'agglomération date de 2003. De manière générale, on constate une stabilisation de la quantité totale de déchets ménagers et assimilés collectés et traités ou valorisés. Ainsi, les tonnages d'ordures ménagères résiduelles (celles qui ne sont pas recyclées) enregistrent une baisse pour la 8^{ème} année consécutive (moins 25 % depuis 2002). Pour la première fois depuis 2002, la quantité de déchets recyclables collectés n'a pas augmenté. Cette stabilisation est liée à la combinaison de plusieurs paramètres : les actions de réduction telles que le Stop pub, la consommation de produits moins emballés, la baisse du poids unitaire des emballages...

La comparaison avec les ratios nationaux 2007 (qui sont les dernières valeurs nationales connues) positionne toujours Rennes Métropole comme une référence : la quantité globale de déchets collectés est inférieure de près de 120 kg/habitant à la moyenne nationale. Cet écart s'explique principalement par les tonnages d'ordures ménagères résiduelles particulièrement peu élevés à Rennes Métropole. Pour exercer sa compétence déchets, Rennes Métropole dispose de plusieurs équipements : une usine d'incinération et de valorisation énergétique des ordures ménagères, située à Rennes Villejean, un réseau de 17 déchèteries et 5 plateformes de déchets verts (au 31 décembre 2009) géré par Rennes Métropole et une installation de

Débat d'orientations budgétaires

■ Dans un contexte où les collectivités locales subissent un effet de ciseau lié d'une part à l'augmentation de leurs charges et d'autre part à une diminution de leurs recettes, une attention particulière doit être portée à la reconstitution de l'épargne nette de la commune afin de pouvoir dégager pour l'avenir des marges de manœuvre.

Ainsi, dans la continuité du budget primitif 2010, le budget 2011 devra traduire la volonté de notre collectivité de poursuivre son désendettement. Le Maire, Michel Gautier, et l'adjoint aux finances, Claude Géré ont rappelé « *la nécessité de poursuivre les efforts visant à optimiser les dépenses de fonctionnement. Les charges à caractère général seront contenues grâce à la maîtrise des coûts des services.* » Afin de ne pas alourdir les charges des familles, **la Municipalité a également décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition pour la 9^{ème} année consécutive.**

Sur le plan de ses recettes, la Collectivité peut escompter une évolution des bases physiques de l'ordre de 3 % grâce à sa politique dynamique d'urbanisation avec notamment la réalisation de 200 logements à la Basse Renaudais.

Le désendettement constaté avec un appel à l'emprunt inférieur au remboursement du capital depuis 2009 engendre **une capacité d'investissement pour 2011 de 1 700 000 €**. Outre les travaux de réhabilitation du groupe scolaire de la Haye-Renaud en Bâtiment Basse Consommation qui débiteront dès la mi-février, les investissements porteront sur la conception du projet de la ferme de la Chaperonnais pour y implanter le centre de loisirs. Plusieurs réalisations seront également menées à bien telles que la construction du Foyer du CSB, les aménagements de viabilisation pour desservir les établissements de santé du secteur de Bel Air ou ceux de sécurité sur la section Est de la rue de l'Argoat (création de trottoirs et d'une piste cyclable). Ces travaux participeront à améliorer le cadre de vie des Bettonnais tout en assurant une activité aux acteurs économiques.

stockage des déchets non dangereux située aux Hautes-Gayeulles à Rennes.

L'intégralité du rapport d'activités est en ligne sur **www.betton.fr**

CULTURE

Fest-noz de printemps

■ Dans le cadre de sa programmation culturelle, la Municipalité organise son fest-noz de Printemps le samedi 26 mars 2011. La tête d'affiche sera les Ramoneurs de Menhirs. Plein tarif : 6 € : tarif réduit : 4 € (demandeurs d'emploi, lycéens, étudiants) et gratuité pour les moins de 15 ans.



INFRASTRUCTURES ET DEPLACEMENTS

Création d'une boucle vélo

■ Le Pays Touristique de Rennes souhaite créer des boucles vélos sur l'ensemble de son territoire. La commune de Betton est concernée par la boucle n° 12 qui emprunterait notamment le chemin de Halage du Canal d'Ille-et-Rance (depuis Chevaigné jusqu'à la place de la Cale), l'avenue d'Armorique et l'avenue de la Haye-Renaud (depuis la place de la Cale jusqu'au carrefour avec la rue de la Forêt), la rue, puis le chemin de la Hamonais



(depuis la rue de la Forêt jusqu'au lieu-dit La Petite Tertrais), la voie communale n° 15 (depuis le lieu-dit La Petite Tertrais jusqu'au carrefour avec la voie communale n° 115 dite de la Haye) et la voie communale n° 115 dite de la Haye (depuis la voie communale n° 15 jusqu'au lieu-dit Le Petit Caleuvre, puis vers la forêt de Rennes). Chaque boucle fera l'objet d'un jalonnement, et le cas échéant, d'aménagements. Le Conseil Municipal a donné un avis favorable sur la création de cette boucle et accepté la demande de participation financière à hauteur de 1 132 €.



Salage de la RD 3175

■ En période hivernale, les services du Conseil Général d'Ille-et-Vilaine interviennent sur les routes départementales pour assurer une viabilité homogène des itinéraires viaires et une continuité de traitement entre les communes. La RD 3175, en traversée de Chevaigné, Mouazé, Betton et Saint-Grégoire, n'est plus traitée prioritairement depuis la mise en service de la nouvelle RD 175, dite « déviation de Betton », qui a entraîné le

report du niveau de service de l'ancienne voie vers la nouvelle. Aussi, afin de maintenir la circulation dans de bonnes conditions de sécurité et de confort en période hivernale sur cette voie structurante majeure, la Ville de Betton a passé une convention avec le Département d'Ille-et-Vilaine afin d'assurer le service hivernal de la RD 3175 sur les territoires des communes de Chevaigné, Mouazé et Betton. Une participation financière sera demandée aux communes concernées.

Plan communal de sauvegarde

■ Afin de prévenir les risques potentiels (inondations, accidents sur la voie ferrée...), la commune doit réaliser, à la demande de la Préfecture un Plan Communal de Sauvegarde. Dans ce cadre, elle fera appel à un coordinateur mis à disposition par le Centre Départemental de Gestion pour l'accompagner dans l'élaboration de ce plan.

Dénomination de la voie du lotissement de la Haute Robinais

■ Un lotissement composé de 4 lots à usage d'habitation a été réalisé dans le secteur de La Haute Robinais. En référence au nom de cette parcelle au cadastre napoléonien, la voie interne du lotissement sera dénommée « allée des Hautes Folies ».

SOLIDARITÉ

Subvention exceptionnelle au CCAS

■ Dans le cadre de son activité, le Centre Communal d'Action Sociale a apporté une aide pour participer aux obsèques de deux personnes indigentes. Afin d'équilibrer son budget, la commune lui a versé une subvention exceptionnelle de 2 000 €.

■ Prochain
CONSEIL MUNICIPAL :
Mardi 11 janvier 2011 à 20h30

Retrouvez toutes les décisions
du Conseil Municipal sur
www.betton.fr

Tarifs, tranches tarifaires et quotient familial : les nouveautés en 2011

A partir du 1^{er} février 2011, la Ville de Betton adopte un nouveau mode de calcul du quotient familial. Objectifs ? Offrir une meilleure lisibilité pour les familles en adoptant le même quotient que la Caisse d'Allocations Familiales et alléger les démarches administratives. Dès lors, il ne sera plus nécessaire de se déplacer en Mairie pour faire calculer son quotient mais il suffira d'envoyer l'attestation CAF ou MSA de janvier 2011, disponible à compter de février. Attention : l'envoi de votre quotient est à effectuer avant le 28 février. Passé ce délai, le tarif maximal sera appliqué...

Les tranches tarifaires ont fait l'objet d'un redécoupage afin de répondre à la volonté des élus d'**avantager les familles à faibles revenus**. Par cette politique sociale, la municipalité, dans un souci d'égalité, souhaite que les factures de cantine représentent une part similaire dans les revenus de chaque famille se trouvant en début de tranche.

Cette politique a conduit également à positionner une partie des familles se trouvant dans la tranche maximale vers la tranche précédente. Ces nouvelles dispositions ont été prises en faveur des familles qui voient leur participation globale diminuée. La participation communale est par voie de conséquence en hausse de près de 11 000 €.

Les tranches anciennement numérotées de 1 à 7 se nommeront désormais A à I.

ACCUEIL DE LOISIRS

Tranche tarifaire A :

Demi-journée : 1,50 € journée : 2,50€

Tranche tarifaire B :

Demi-journée : 1,64 € journée : 2,73 €

Tranche tarifaire C :

Demi-journée : 2,37 € journée : 3,95 €

Tranche tarifaire D :

Demi-journée : 2,73 € journée : 4,55 €

Tranche tarifaire E :

Demi-journée : 3,12 € journée : 5,20 €

Tranche tarifaire F :

Demi-journée : 3,60 € journée : 6,00 €

Tranche tarifaire G :

Demi-journée : 4,03 € journée : 6,72 €

Tranche tarifaire H :

Demi-journée : 4,50 € journée : 7,50 €

Tranche tarifaire I :

Demi-journée : 5,34 € journée : 8,90 €

Extérieurs

Demi-journée : 7,62 € journée : 12,70 €

RESTAURATION SCOLAIRE

Tranche tarifaire A : 1,05 €

Tranche tarifaire B : 1,52 €

Tranche tarifaire C : 1,94 €

Tranche tarifaire D : 2,73 €

Tranche tarifaire E : 3,12 €

Tranche tarifaire F : 3,60 €

Tranche tarifaire G : 4,03 €

Tranche tarifaire H : 4,55 €

Tranche tarifaire I : 4,90 €

Hors commune : 5,15 €



En 2011, Les tarifs B et C diminuent, les autres sont inchangés (pas d'application de l'inflation cette année) et le tarif extérieur augmente.



En 2011, pour l'accueil de loisirs, les tarifs des 7 premières tranches diminuent, celui de la 8^{ème} tranche est inchangé et le tarif de la tranche maximale augmente.



Le règlement des prestations municipales par Chèque Emploi Service Universel et Chèques Vacances

Il est possible de régler les frais de garde de ses enfants de moins de 6 ans (halte-garderie, garderie périscolaire et centre de loisirs) par Chèque Emploi Service Universel et/ ou par Chèques Vacances.

Le portail famille

En février, les familles recevront leur facture avec une nouvelle présentation et les identifiants qui leur permettront de bénéficier d'**un nouveau service en ligne, le portail famille** sur lequel il sera possible de retrouver en détails les éléments de facturation. Plus de précisions seront données sur ce nouveau service dans le prochain Betton Infos.

Les tarifs des autres services municipaux

Droits de place sur le marché, animaux errants, buses, locations de salles, photocopies, stationnement de bateaux place de la Cale, tarifs de la médiathèque, droits de voirie pour occupation du domaine public, concessions aux cimetières et interventions pour l'inhumation sont disponibles en Mairie et sur le site www.betton.fr

HALTE-GARDERIE

Avec la mise en place de la P.S.U. (Prestation de Service Unique) depuis le 1^{er} janvier 2004, les tarifs sont calculés selon les ressources des familles et le nombre d'enfants à charge. Pour connaître les tarifs déterminés par la CAF et faire des simulations, connectez-vous sur le site www.monenfant.fr

Droits d'inscription par an : 25 €.

Ces droits à régler par famille seront facturés en fonction de la date à laquelle la première inscription a lieu, au prorata des mois restant à courir dans l'année civile (possibilité également d'inscription à l'année ou au semestre).



GARDERIE-ÉTUDE

Service garderie :	1,69 €
Etude :	2,08 €
Forfait maternelle:	2,06 €
Forfait élémentaire:	2,48 €
Dépassement horaire :	10 €

En primaire, il est facturé un forfait garderie-étude pour les enfants qui fréquentent la garderie du matin et l'étude du soir.



SALAGE ET DÉNEIGEMENT : les services municipaux mobilisés

Entre le 15 novembre et le 15 mars de chaque année, la ville de Betton met en place un service d'astreinte pour le salage et le déneigement des voiries. Au total, 4 équipes de deux personnes sont mobilisées.

Michel Pegeaud, adjoint aux déplacements et aux infrastructures, explique la méthode de travail qui a été mise en place pour une efficacité optimale. « L'équipe qui est d'astreinte se lève vers 4 h 30 du matin pour constater l'état des chaussées et pour vérifier si les routes

sont réellement verglacées. Si cela est le cas, l'équipe prend le camion et la saleuse au centre technique de la Renaudais et fait un parcours de salage entre 5 h et 8 h du matin ». Les voies traitées prioritairement sont bien sûr les axes principaux y compris la RD 3175 suite à une convention avec le Département d'Ille-et-Vilaine. Viennent ensuite les voies utilisées par les bus, les voies de desserte des écoles, du collège et des établissements de santé

tels que la résidence de l'Ille, le secteur de Bel Air ou la résidence Kérélys. Le circuit s'achève par le traitement des rues structurantes desservant les quartiers telles que la rue du Vau-Chalet, la rue de Brocéliande, la rue du Trégor, l'avenue Mozart, la rue de la Forge ou encore la rue des Châtaigniers. Soit un circuit total de 25 km.

En journée, du personnel supplémentaire peut être mobilisé pour déneiger les voies et pour saler manuellement certains trottoirs et entrées des équipements publics. « Un nouveau camion a également été acquis pour tracter la saleuse et permettre le chargement du sel, évitant ainsi les allers et retours au centre technique. Cette acquisition permet un gain de temps et d'efficacité », précise Pascal Maré, responsable de l'unité voirie. Pour parfaire ce dispositif, il faut rappeler que chaque citoyen est aussi tenu de déneiger le trottoir adjacent à son habitation pour éviter tout risque de glissade...

Vous pouvez consulter le plan de salage sur www.betton.fr/ Rubrique "Travaux en cours"

Le recensement début en janvier 2011

Depuis 2004, une nouvelle méthode de recensement de la population est mise en œuvre. Au comptage ponctuel, organisé tous les sept à neuf ans de façon exhaustive, se substitue une collecte annualisée qui permet de fournir chaque année des résultats sur la population et les logements. L'opération est annuelle dans les communes de 10 000 habitants ou plus, quinquennale dans les autres. La commune de Betton comptait 9 355 habitants au recensement de 2006 et 10 450 au 1^{er} janvier 2011 (suivant la population évaluée en 2008). Elle doit de nouveau dénombrer sa population **du 20 janvier au 19 février 2011**. Ces données permettront à la Municipalité d'évaluer les besoins à venir en matière d'équipements publics. Les enjeux sont également importants en termes financiers puisque les dotations de l'Etat sont calculées en fonction du nombre d'habitants.

Le recensement en pratique

Les agents recenseurs munis d'une carte tricolore avec leur photographie se rendront dans tous les domiciles bettonnais. Ils remettront aux personnes recensées une **"feuille de logement"** qui comportera 15 questions relatives aux caractéristiques et au confort du logement. Ils leur déposeront également un **"bulletin individuel"** qui comprendra 25 questions s'articulant autour de l'âge, du lieu de



Jacqueline Mazurier, Marie-Claire Darcel et Bernadette Scius sont en charge de l'organisation du recensement

naissance, de la nationalité, du niveau d'études, du lieu de résidence 5 ans plus tôt et de l'activité professionnelle pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé. Les agents déposeront un bulletin individuel par personne vivant dans le logement. Ces deux questionnaires seront accompagnés d'une **"notice d'information"**. 3 secteurs seront également concernés par une **"enquête famille complémentaire"** qui concernera les femmes âgées de plus de 18 ans. Les agents recenseurs peuvent vous aider à remplir les questionnaires. Ils les récupéreront lorsque ceux-ci seront remplis.

À noter qu'il n'est pas possible de répondre aux questionnaires du recensement par internet.

Le recensement est obligatoire et les données collectées sont strictement confidentielles.

Merci de réserver le meilleur accueil aux agents recenseurs.

Les premières orientations du PLU

Par délibération en date du 29 septembre 2008, le Conseil Municipal a décidé d'engager la révision générale du POS pour le transformer en PLU. Le passage du POS en PLU constitue une profonde mutation de ce document d'urbanisme qui doit désormais couvrir l'intégralité du territoire.

Depuis 2 ans et demi, un long travail a été mené par la Municipalité, avec l'appui de l'AUDIAR, (l'Agence d'Urbanisme et de Développement Intercommunal) et de Rennes Métropole pour mener à bien l'élaboration du PLU. Ce document est en effet un véritable outil stratégique, juridique et opérationnel, expression d'un projet de développement urbain, et non plus seulement un outil règlementaire et foncier. Différentes étapes ont ponctué l'élaboration du PLU. De septembre 2008 à mars 2009, des études préalables avec notamment la réalisation de diagnostics sur l'habitat et la démographie, les déplacements, l'économie, l'urbanisme, l'agriculture et l'environnement ont été réalisées. Puis, d'avril 2009 à avril 2010, le Projet d'Aménagement de Développement Durable a été élaboré et débattu en Conseil Municipal. Aujourd'hui, la finalisation de l'étude patrimoine est en cours ainsi que l'achèvement de l'écriture du règlement et de la réalisation des plans de zonage. Le projet de PLU sera arrêté au Conseil Municipal du 11 janvier 2011*.



Comprendre et échanger sur le PLU

La vie	L'avis
des Bettonnais	de Betton

Du 22 janvier au 19 février, les Bettonnais pourront découvrir le PLU à l'occasion d'une exposition qui présentera tous les éléments essentiels de ce document : le Projet d'Aménagement et de Développement Durable, les orientations d'aménagement, le règlement accompagné de plans de zonages et les différents diagnostics.

Une réunion publique sera organisée le 15 février à 20 h30

pour échanger avec les élus et répondre à toutes les questions. Dans le cadre des permanences des élus, il sera également possible d'avoir des précisions sur le PLU auprès du Maire et de Laurence Besserve, première adjointe.

Un cycle de conférences est proposé pour accompagner la prise de conscience de l'environnement qui nous entoure. Louis-Michel Nourry, historien des jardins et du paysage, proposera ainsi d'aborder 3 thèmes :

- **Mardi 25 janvier**, *L'art des jardins en Occident et la conscience paysagère.*

Cette conférence sera une première approche sur l'environnement.

- **Mardi 22 février**, *Identités et appartenances paysagères à Betton.*

Il s'agit ici d'introduire la politique menée par la Ville de Betton. Comment sommes-nous arrivés à Betton à penser l'espace dans le cadre de la politique d'urbanisme ?

- **Mardi 22 mars**, *Parcours végétal à Betton.*

En se déplaçant dans la ville, il s'agira de confronter les apports théoriques des 2 premières conférences à la réalité du terrain en allant étudier les arbres et les aménagements paysagers.

* **Avertissement** : les informations contenues dans ce dossier visent à informer la population des orientations prises par les élus. Le projet de PLU sera débattu au Conseil Municipal du 11 janvier 2011 et fera par la suite l'objet d'une enquête publique avant son adoption définitive en septembre 2011.

Le Projet d'Aménagement et de Développement

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable, PADD, a pour objectif de présenter le projet urbain et paysager de la commune, lequel doit être élaboré dans un souci de développement durable, c'est-à-dire selon un mode de développement qui s'efforce de répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire les leurs.

Il définit les orientations d'aménagement et d'urbanisme globales sur l'ensemble du territoire.

Il constitue ainsi le cadre de référence et de cohérence de la politique communale d'aménagement.

L'objectif global du présent Projet d'Aménagement et de Développement Durable consiste à organiser le développement indispensable au dynamisme démographique, économique et social tout en préservant et valorisant les atouts de la commune, tant au niveau des espaces naturels ou d'intérêt écologique que des potentialités des secteurs agricoles. La prise en compte du paysage urbain au travers du respect de la morphologie du centre-ville ou rural concourent à cet objectif.

Ce Projet d'Aménagement et de Développement Durable s'articule autour de cinq thèmes majeurs :

Des déplacements facilités

La commune s'oblige à :

- Développer le pôle multimodal autour de la gare
- Améliorer la desserte en transports en commun
- Prioriser le maillage doux
- Donner une place mesurée à l'automobile
- Aménager l'espace public

Les espaces préservés, le paysage valorisé

La commune a pour projet de :

- Préserver le patrimoine bâti
- Préserver les vallées de l'Ille et de l'Illet, poumon vert au sein de l'agglomération
- Valoriser le champ urbain du Canal d'Ille-et-Rance zone agricole et naturelle)
- Protéger les lisières de la forêt de Rennes
- Protéger les rivières, les milieux naturels d'intérêt écologique (les corridors écologiques et les réseaux de connexions)
- Prendre en compte les zones inondables
- Protéger les périmètres de captage



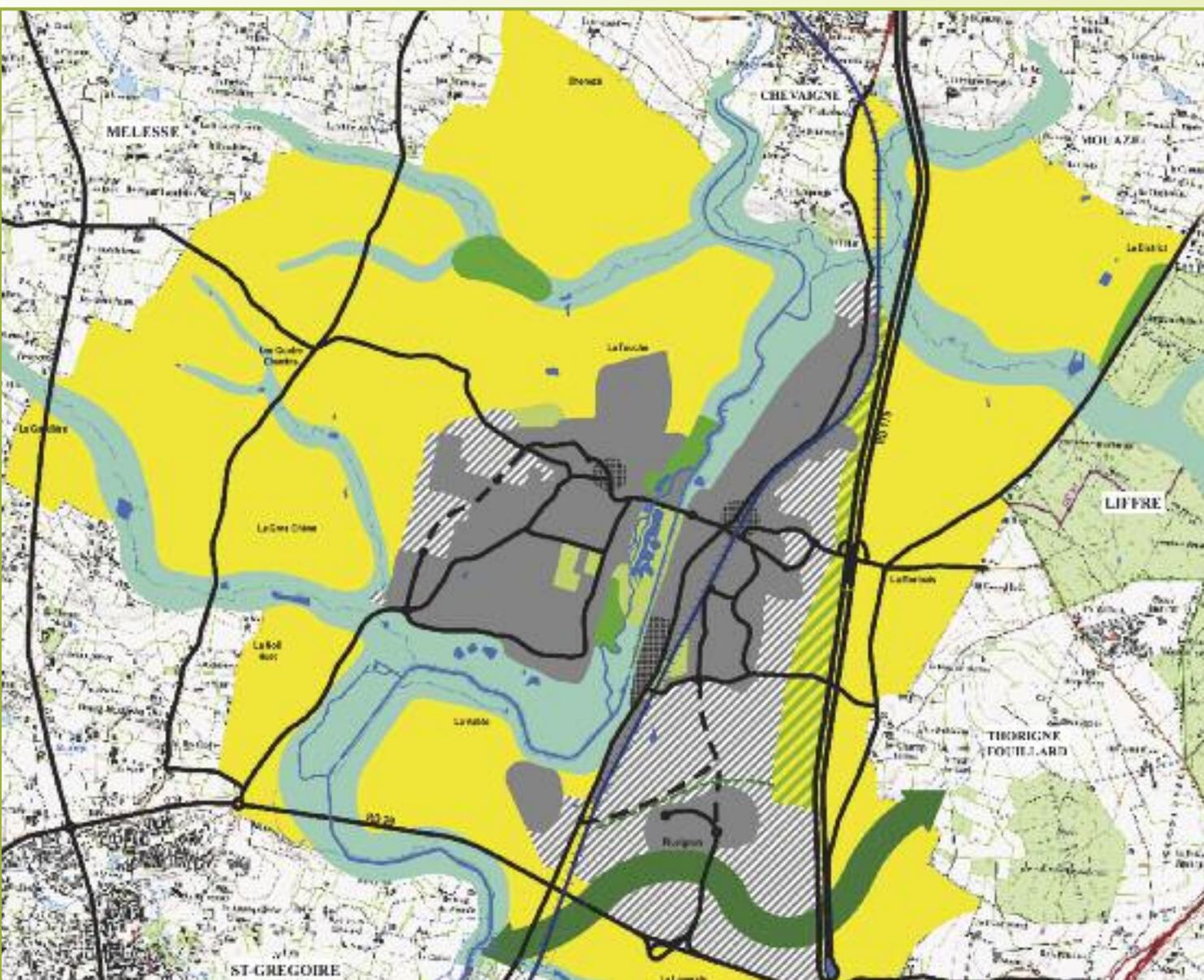


Durable

Une économie dynamique

La commune se doit de :

- Conforter le commerce en centre-ville
- Renforcer et développer l'offre commerciale et de services en centre-ville pour pérenniser son rôle moteur
- Poursuivre le développement des secteurs La Bunelais / Pluvignon
- Accueillir une zone d'activité communautaire du Haut Rigné/ La Brandais
- Recevoir des activités locales
- Conforter l'agriculture



Un développement urbain maîtrisé

La commune envisage de :

- Assurer un rythme maîtrisé de construction (logements diversifiés et nouvelles formes urbaines)
- Poursuivre les opérations d'aménagement à l'ouest et au nord de la zone agglomérée
- Renforcer la polarité du secteur de la gare
- Développer les opérations vers le Sud-Est pour rééquilibrer l'agglomération
- Renouveler la ville en confortant le rôle du centre : rue de Rennes, entrée Sud, secteur du Trégor
- Conforter le secteur de Bel Air

Les équipements publics confortés

La commune se propose de :

- Répondre aux enjeux de développement urbain pour maintenir les capacités des équipements, voire les renforcer
- Créer de nouveaux équipements : EHPAD, Centre Culture à l'Est de la gare
- Hiérarchiser les espaces publics en lien avec les fonctions des équipements
- Réhabiliter les équipements en prenant en compte les principes du développement durable

Le patrimoine bâti à l'étude

Afin d'intégrer à la nouvelle réglementation du PLU la mise en valeur et la préservation du patrimoine bâti d'intérêt local, une étude patrimoine a été réalisée par le PACT ARIM sur l'ensemble du territoire communal.



Il existe sur notre commune un patrimoine bâti de qualité à l'architecture traditionnelle et rurale. Témoin de l'histoire de Betton, il lui confère une identité et participe à la qualité et au charme de ses paysages.

En outre, dans un contexte général, où il est observé une diminution des exploitations agricoles et donc une perte des fonctions initiales des bâtiments tels que les hangars, celliers, soues, granges, il s'agit de gérer l'évolution de ce patrimoine dans le respect de principes qui en font sa qualité et son originalité.

L'étude a ainsi répondu à la méthodologie suivante :

- un repérage et un descriptif des bâtiments ont été réalisés avec des relevés sur le terrain,
- chaque bâtiment repéré a fait l'objet d'une appréciation de son niveau d'intérêt patrimonial par l'attribution d'1 étoile (qualité moyenne), de 2 étoiles (bâtiment de qualité) ou 3 étoiles (qualité élevée), selon des critères tels que l'ancienneté, l'aspect d'ensemble, l'état d'origine et les caractéristiques (lucarnes, gerbières, éléments de décor...);
- des recommandations et des mesures de préservation sont formulées sur chaque ensemble bâti repéré.

Une fiche par bâtiment ou ensemble bâti repéré comprenant un plan de la commune situant les bâtiments, un extrait cadastral, des photos significatives du bâti et éventuellement de son environnement, un descriptif de la construction ainsi que des mesures de préservation (matériaux à employer, nature des percements), sera formalisée. Et, de manière générale, un cahier de restauration sera élaboré.

Cette étude confirme la richesse du patrimoine communal. En effet, plus de 220 ensembles bâtis ont été repérés. En outre, parmi eux, 150 se révèlent être de grande qualité.



Canal gastronomique

Cet automne, le restaurant Dupont & Dupont s'est installé dans la maison du Pont du canal. Petits plats, grande carte et décoration soignée : l'établissement dresse la table « bistrannique ».

La maison du Pont du canal a réouvert ses portes le 9 novembre dernier. Depuis, le restaurant Dupont & Dupont affiche complet le week-end, midi et soir. La fréquentation dépasse les espérances des patrons, les frères Pouplin. L'effet curiosité joue à plein. Après quatre longues années de fermeture, les Bettonnais viennent en curieux admirer la qualité des travaux de rénovation. Et goûter avec délice au pavé de cabillaud servi avec son tian de pommes de terre et andouille...

Standing et familial

La bâtisse s'est métamorphosée, sans perdre son authenticité. Derrière la belle façade rouge brique, l'ambiance se veut design et chaleureuse. L'établissement sert 90 couverts sur deux niveaux. Le mobilier et les luminaires brillent par la diversité des coloris et des formes, sans faire tape-à-l'œil. L'ensemble est sobre, dominante gris taupe avec une tonalité nature (briquettes, chêne massif...). Au rez-de-chaussée, on suit le cours de l'Ille stylisé au plafond. À l'étage, trois salles modulables, équipées de wifi et d'un vidéoprojecteur, sont prévues pour accueillir des séminaires et des réunions à caractère professionnel.

Dupont & Dupont vise une clientèle à la fois standing et familiale. Comme un restaurant populaire mais de qualité. « C'est le concept bistrannique », résume Thierry Pouplin, ancien maître d'hôtel aux Maisons de Bricourt. « On peut boire un Muscadet comme un Meursault. On peut manger rapidement en semaine et prendre son temps, le dimanche ». La noix de Saint-Jacques, la terrine de



Thierry Pouplin



foie gras et la souris d'agneau font des heureux en toute occasion.

En attendant la terrasse

Dehors, deux terrasses en bois sont en cours d'aménagement. Elles offriront aux beaux jours un point de vue superbe sur le canal. Pour prendre le thé ou une pression car le restaurant demeure ouvert en journée. Au total, onze personnes officient en cuisine, en salle et au bar.

Bientôt, le duo de gérants a promis de faire revivre une scène musicale lors du marché pour donner à leur établissement une couleur « guinguette et huîtres sur le pouce ». « Nous avons été particulièrement bien accueillis par les Bettonnais et nos confrères », remercie Thierry Pouplin. « Nous espérons que nous pourrions dynamiser l'activité commerciale de la commune ». C'est bien parti.

Olivier Brovelli

Pratique

■ Dupont & Dupont
17 boulevard d'Armorique
Ouvert tous les jours de 9h à 23h,
sauf le lundi et le dimanche soir.
Tél. : 02 99 62 66 51 - www.dupontetdupont.fr



Rendez-vous réguliers

■ Racontines

Séances de contes pour enfants.

Mercredi 12 janvier à 10h30 : « Le fabuleux voyage de Ninette et Robin » par Tricontine. À partir de 3 ans.

■ Plein les mirettes

Projection de films pour enfants.

Samedi 8 janvier à 16h avec un classique du cinéma d'aventures. À partir de 5 ans.

■ Regards Modernes

Projection de films pour adultes.

Mercredi 26 janvier à 18h. Projection de l'intégralité du spectacle d'un humoriste.



■ Spectacle tout-petits

« Verte souris » par Michèle Eliat.

Jeudi 20 janvier à 10h.

Enfants de moins de trois ans, non scolarisés

2 autres dates pour ce spectacle : mardi 15 février et vendredi 18 mars à 10h30.

■ Toutes les animations sont gratuites.

Réservation indispensable

Renseignements : 02 23 27 41 02

Les coups de cœur du moment

■ Texte lu



Le grand n'importe quoi

Jean-Pierre Marielle

Sous forme d'abécédaire, l'autoportrait intime de l'acteur est composé de bons mots loufoques, de traits d'esprits, d'anecdotes sur le cinéma, avec l'évocation de ses goûts, de ses passions, des copains de toujours, des auteurs vénérés : le jazz, le vin, Jean-Paul Belmondo, Henri Salvador, Eugène Ionesco, Albert Camus.



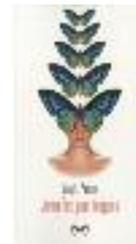
■ Roman ados



Jenna Fox, pour toujours

Mary E. Pearson

Pourquoi Jenna se souvient-elle si bien d'événements de sa toute petite enfance en dépit de son amnésie ? Pourquoi ses parents ont-ils déménagé d'Est en Ouest au moment de sa sortie de coma abandonnant sur la côte Est des Etats-Unis une carrière brillante ? Pas à pas, de façon tâtonnante comme il convient lors d'une convalescence, l'auteure nous entraîne à la découverte de l'identité de Jenna qui comprend qu'elle est bien plus que les faits et statistiques qu'on lui fait avaler. Plus que les vidéos qu'on lui fait regarder. Et avec les souvenirs apparaissent des questions, auxquelles personne ne veut répondre... Identité et éthique scientifique sont au cœur de ce roman d'anticipation qui, une révélation après l'autre, devient un thriller haletant...



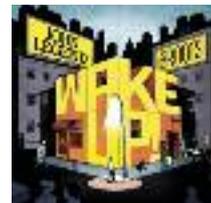
■ CD



Wake up !

John Legend & The Roots

Quand l'un des artistes phare de la scène Soul, John Legend, rencontre le groupe rap incontournable The Roots, cela donne 11 morceaux, puisés dans un répertoire plutôt méconnu du grand public, et autant de bonnes raisons de s'y attarder. Leur rencontre donne lieu à une fusion de différents genres de la soul au hip-hop en passant par le rock, le gospel et le reggae. Ecouter cet album, c'est à la fois revivre les grandes heures de la musique noire des années 60 et 70 et partager un moment d'exception avec des valeurs sûres d'aujourd'hui.



Retrouvez tous les coups de cœur de la médiathèque sur

medbetton.dnsalias.net

Nouvelles modalités de prêt

À partir de janvier, vous pourrez emprunter plus de documents :

- 6 livres
- 4 CD
- 3 revues
- 1 texte enregistré
- pour les enfants : 1 DVD (DVD jeunesse)
- pour les adolescents ou adultes : 2 DVD (2 DVD adultes ou 1 DVD jeunesse et 1 DVD adulte)



Relais Atout'Âge

Activités de janvier

Différentes activités seront proposées en janvier :

- **Mardi 4 janvier** : belote
- **Vendredi 7 janvier** : animation surprise l'après-midi
- **Mardi 11 janvier** : échange autour d'un livre ou d'un film que vous avez aimé ou qui vous a interpellé.
- **Vendredi 14 janvier** : présentation d'un hobby - La peinture sur porcelaine
- **Mardi 18 janvier** : marche douce
- **Vendredi 21 janvier** : présentation d'un hobby - Tricoter des habits de poupées
- **Mardi 25 janvier** : scrabble
- **Vendredi 28 janvier** : marche douce

Pour toutes ces activités, le rendez-vous est fixé au Relais Atout'Âge à **14 h 30**.

Le local se veut un lieu de rencontres et de convivialité. Vous pouvez vous y rendre en dehors des activités ci-dessus, aux horaires d'ouverture, pour échanger autour de jeux de société, lire sur place des journaux ou des revues, consulter internet...

Présentation d'un hobby

Le Relais Atout'Âge recherche des personnes qui souhaitent **partager leur hobby**, leur passe-temps favori. Si c'est votre cas, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de l'équipe des bénévoles !

Recherche bénévoles

Suite à la mise en place de ces nouveaux services, le nombre de demandes de visites régulières d'amitié aux personnes âgées est en augmentation. Relais Service recherche donc des bénévoles pour assurer ces visites. Si vous êtes intéressé, vous pouvez contacter le 06 33 69 66 65.

Pratique

■ Relais Atout'Âge

3 rue des Marronniers

Local ouvert tous les mardis et vendredis de 14h à 17h

02 22 93 47 92 (aux heures d'ouverture) ou Relais Services

au 02 99 55 82 82

Animations à la Résidence de l'Île

De nouveaux rendez-vous ouverts aux non résidents sont proposés ce mois-ci par l'animateur Benoît Amouriaux en lien avec l'équipe de la Résidence.

■ Vendredi 14 janvier à 14h :

Thé festif avec partage de recettes

■ Vendredi 28 janvier à 14h :

Visite d'une exposition de modèles réduits de voitures d'antan et d'aujourd'hui.

Lucien Mabire, est un collectionneur passionné qui a une prédilection pour les automobiles. Il a ainsi constitué patiemment une collection impressionnante de petites voitures acquises au fil de ses coups de cœur dans différents pays. Son appartement à la Résidence est un véritable musée où il aime faire pénétrer ses visiteurs avec fierté. Non content de posséder des modèles réduits, ce conducteur de 71 ans, qui a toujours bon pied bon œil, dispose également d'une Cadillac, objet de l'admiration de tous les résidents. C'est donc avec impatience que Lucien Mabire attend le rendez-vous du 28 janvier pour partager avec tous ceux qui le souhaiteront sa passion.



Lucien Mabire

Tout Betton Court

dimanche 30 janvier 2011



Pour sa 22^{ème} édition, la course phare de Tout Betton Court se déroulera à nouveau sur le circuit nature le long du canal d'Ille-et-Rance et des bords du plan d'eau, parcours qui fait son succès auprès des adeptes du running, qu'ils soient compétiteurs réguliers ou coureurs occasionnels. En effet, 1400 coureurs de la région et d'ailleurs sont attendus pour cette fête sportive, événement majeur dans la vie de la section Course à pied du CSB, et classée 6^{ème} des courses d'Ille-et-Vilaine au regard du nombre de participants. L'enthousiasme et la motivation des quelques 100 bénévoles présents le jour de la course expliquent le succès de cette manifestation, rendez-vous incontournable du calendrier des courses hors stade. Les enfants et les jeunes pourront eux aussi goûter aux joies de la course à pied en précédant les coureurs des 10 km sur un circuit adapté à leur âge.

Pratique

■ Tarifs

Courses Jeunes (de 5 à 15 ans) : gratuit

Course de 10 km : 7€ jusqu'au 22/01/2011, 8€ après cette date.

■ Inscriptions

Courses jeunes : inscriptions possibles dans les écoles

Course de 10 km : sur le site www.toutbettoncourt.com (inscription en ligne possible) ou par courrier (bulletin à renvoyer à : Tout Betton Court - 1 allée de la Longrais - 35830 Betton)

Une autorisation parentale doit être fournie pour les mineurs.

Une photocopie de la licence d'athlétisme ou du certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition daté de moins d'un an au jour de l'épreuve est exigée.

■ Retrait des dossards

Samedi 29 janvier 2011 de 14h à 17h30 au village Oxylane à Décathlon et dimanche 30 janvier 2011 au complexe sportif des Omblais à partir de 8h.

Plus d'informations sur www.toutbettoncourt.com

Le mot de l'organisateur

Pour cette 22^{ème} édition de Tout Betton Court, je prends le relais de Gilles Désert pour piloter l'organisation de l'épreuve 2011.

Aussi je tiens à le remercier pour tout le travail effectué ces dernières années qui a contribué au succès grandissant de cette manifestation.

Merci à la municipalité et à tous nos partenaires qui nous apportent leur soutien.

Merci également à tous les bénévoles qui vont œuvrer à la réussite de cette journée sportive.

Comme les années passées, cette journée débutera par les courses réservées aux enfants de 5 à 15 ans sur des distances adaptées à leur âge ; ils pourront compter sur les encouragements de leurs parents.

Pour la course principale, environ 1300 coureurs s'élanceront à 10h30 sur le circuit habituel de 10 km empruntant le halage du canal.

J'invite toutes et tous les sportifs Bettonnais à participer à cette épreuve.

Toute l'équipe de la section Course à pied du Club Sportif Bettonnais est prête à vous accueillir ce 30 janvier pour partager ce moment sportif et convivial de la vie de notre commune.

*Serge Delatouche,
responsable de l'organisation*



Conditions de circulation

La circulation sera interdite de 8h à 12h dans les deux sens rue du Vau Chalet (arrêt municipal) ainsi qu'une partie de la rue Moretonhampstead. Dans l'intervalle de passage des coureurs, la circulation des riverains se fera dans le sens de la course suivant les consignes des signaleurs.



Les pompiers recherchent des volontaires

L'an dernier, les sapeurs pompiers de Betton ont réalisé **400 interventions**. Un chiffre stable par rapport aux années précédentes. Dans 80 % des cas, il s'agissait de porter secours aux personnes victimes d'un malaise, d'un accident de la circulation ou d'une mauvaise chute. Les départs de feu ne représentent que 20 % de l'activité du centre de secours. De 2010, les pompiers retiendront d'abord leur mobilisation lors de l'incendie de la rue Saint-Michel à Rennes, à l'occasion de la Fête de la musique. Ils garderont aussi en mémoire la cérémonie de passation de commandement entre le capitaine Yannick Lorandel, désormais à la retraite, et le nouveau chef de centre, l'adjudant-chef Jean-Yves Recoursé. Redécoupé, le périmètre d'intervention du centre de Betton s'étend dorénavant jusqu'à Mouazé et Saint-Sulpice-la-Forêt, à l'exclusion du secteur de Melesse.

L'année 2010 aura également été marquée par le départ de huit jeunes soldats du feu pour raison professionnelle, portant ainsi les effectifs à 29 sapeurs-pompiers. En début d'année, cinq embauches sont programmées. Mais le centre de Betton recherche toujours des volontaires. « *Si vous avez plus de 18 ans, une bonne condition physique et envie d'aider les autres,*



Jean-Yves Recoursé

contactez-nous », lance Jean-Yves Recoursé. Une lettre de motivation, un entretien, une visite médicale ainsi que des épreuves écrites et sportives composent le parcours de recrutement, ouvert jusqu'à 55 ans.

O.B.

Un totem pour Tomkiewicz

Aux portes de l'Institut Tomkiewicz trône désormais un totem aux motifs géométriques, sculpté dans la pierre calcaire. Réalisé par six jeunes du centre pendant deux ans, il marque l'entrée de l'établissement et sa vocation, aussi. Celle de **redonner goût à l'apprentissage** à des enfants, âgés de 12 à 18 ans, souffrant de troubles du comportement, en situation d'échec scolaire aggravé. La découverte de l'art et des métiers de l'artisanat fait partie du parcours pédagogique vers la réintégration scolaire.

Une fois par semaine, encadrés par leur professeur et une plasticienne, également art-thérapeute, les adolescents ont dessiné, creusé, buriné, découpé... Ils ont appris les gestes de base de la sculpture. Les quatre blocs ont pris forme à mesure que leur imagination gravait les symboles de leur choix dans la pierre de Richemont. Inaugurée mi-décembre, la sculpture est leur fierté. « *Ce travail leur a donné l'occasion de s'approprier leur en-*

vironnement, de laisser une trace valorisante de leur passage au centre », commente Yvan Podevin, l'enseignant. Une autre sculpture est en cours de réalisation avec d'autres enfants, toujours guidés par Ludivine Beillard-Robert. Cette fois, il s'agira sera d'une statue.

O. B.



La sculpture inaugurée le 17 décembre

Madame Petit Plat !

Isabelle Loisel vient de lancer son entreprise « Madame Petit Plat ». Rencontre avec un chef enthousiaste qui propose une cuisine gourmande et de qualité !

Toute petite, Isabelle regardait ses grands-mères faire des crêpes et des gâteaux. Et durant son adolescence, elle a confectionné des tartes qu'elle apportait dans les « boums » et cuisinait pour se détendre quand elle passait son Baccalauréat. « Pour moi, cette activité est un exutoire ! Quand ça ne va pas, certains vont courir. Moi, je cuisine ! ». Mais dans un premier temps, la jeune femme fera le choix de devenir conseillère en insertion professionnelle.

Mais la cuisine fait toujours partie de sa vie. Isabelle et l'une de ses amies, Christine, ont ainsi l'occasion de préparer des repas pour des associations et des anniversaires. C'est ainsi qu'il y a quatre ans, les responsables du Salon du Jouet ont demandé à Isabelle de préparer 200 repas. Défi relevé avec brio ! Les deux cuisinières ont ravi les papilles de l'ensemble des convives. Cette étape culinaire marque un tournant dans la carrière professionnelle de la Bettonnaise.

Sur les bancs de l'école

Voici deux ans, Isabelle se déclare en tant qu'auto-entrepreneur. Elle prépare alors un CAP de cuisine au Lycée Louis Guilloux et effectue des stages dans différents établissements comme « Le Saison » ou « le Libre Cours ». Quant aux secrets de confection des desserts, elle les puisera notamment auprès du pâtissier Thierry Bouvier.

Riche de ses expériences, elle crée alors sa société « Madame Petit Plat ». Accompagnée dans ses démarches par la Chambre des Métiers, elle reçoit aussi l'aide précieuse de



Isabelle Loisel

neuf étudiants de l'IUT de Gestion des Entreprises et Administrations de Beaulieu qui réalisent une étude de marché lui permettant ainsi d'orienter son champ d'action.

Formules au choix

Aujourd'hui, elle livre des paniers destinés aux entreprises composés selon la formule, d'une entrée, d'un plat et d'un dessert. Il suffit de l'appeler avant dix heures et Isabelle livre le repas directement sur votre lieu de travail.

Notre cuisinière propose aussi des macarons sucrés ou salés. « Les macarons sont difficiles à réaliser, j'ai mis deux ans à savoir les faire. » Elle peut aussi intervenir comme chef à domicile pour 10, 20, 30 personnes, préparant et servant le repas. « C'est un vrai moment de partage... J'adore cuisiner chez les gens. » Elle peut aussi se charger de repas de mariage ou autres événements pour 150 personnes !

Isabelle ne travaille qu'avec du frais, pas de viande ou de poisson congelé. C'est un fait, elle a fait le choix de la qualité et pour cause : « Seul le bouche à oreille fonctionne, je ne fais pas de publicité ! »

Enfin, notre chef propose aussi des cours de cuisine une fois par semaine en réunissant trois amies cuisinières pour faire découvrir la cuisine française mais aussi marocaine, asiatique, africaine. « J'ai envie de partager, je veux me faire plaisir et faire plaisir aux autres. Cela me fait un bien fou de voir les gens manger et être heureux ! »

Mais au fait d'où vient ce nom, « Madame Petit Plat » ? Tout simplement d'une histoire qu'Isabelle racontait à ses enfants quand ils étaient petits...

Pratique

■ Madame Petit Plat
06 76 26 08 06
www.madamepetitplat.fr
mpp@madamepetitplat.fr

Didier Teste



Naissances

Youssef Marchand
10 résidence Les Hauts
de Betton
Le 18 novembre 2010

Lucie Géré
Le Moulin
Le 20 novembre 2010

Marion Postic
38 avenue d'Armorique
Le 21 novembre 2010

Youna Biget
La Tertrais
Le 24 octobre 2010
Décès

Jean Dubois
67 ans
Le 17 novembre 2010

Pierre Renac
81 ans
Le 28 novembre 2010

Yvette Lamy
veuve Duranville
92 ans
Le 29 novembre 2010

Monique Dumuin
épouse Watier
75 ans
Le 1er décembre

Antoine Perez
70 ans
Le 4 décembre 2010

EN CAS D'URGENCE

Police municipale : 06 77 09 23 03

Permanence adjoint le week-end : 06 07 80 90 02

Gendarmerie : 63, avenue d'Armorique, 02 99 55 85 38 ou 17

Pompiers : 18 ou 112

Pharmaciens :
Pour connaître la pharmacie de garde, dorénavant, composez le numéro unique : **32 37**

Médecins :
Pour tout renseignement concernant les gardes des médecins, le soir ou le week-end, composer désormais le **15**.

Infirmiers :
M. Aleno et M^{me} Fonteneau : 02 99 55 87 48
M^{elle} Henninot, M^{me} Danlos et M^{me} Rocher : 02 99 55 90 88
M. Prunier et M. Simon : 02 99 55 70 06

Sage femme libérale :
Sandrine Hupel : 02 23 27 48 82

Ambulances :
Christian, Betton : 08 10 12 12 18 - 06 80 33 89 46,
Melesse : 02 99 66 16 80

Transport de malade assis :
Taxi Christian : 08 10 12 12 18 - 06 80 33 89 46
ASAP Taxi Laferté : 02 99 55 71 71 - 06 77 13 44 74

Conciergerie : Mairie : 06 07 80 90 04
Omblais : 06 80 08 47 32

Infos Sociales

Assistantes Sociales

Une équipe de 4 assistantes sociales assure des permanences **le mardi matin sur rendez-vous** au Point Accueil Emploi, 28 avenue d'Armorique. Les rendez-vous sont à prendre auprès du CDAS de Pacé au **02 99 27 76 41**.

Caisse Primaire d'Assurance Maladie

Madame Le Douaron assure une permanence chaque mardi de 14h à 16h (hors vacances scolaires) sans rendez-vous et de 16h à 17h sur rendez-vous, au Point Accueil Emploi, 28 avenue d'Armorique (dossier de demande d'aide financière, aide complémentaire santé, Couverture Maladie Universelle, etc...). La prise de rendez-vous se fait par téléphone au **3646** : laissez vos coordonnées afin que Mme Le Douaron puisse vous rappeler.

Service Relais Assistantes Maternelles de la Caisse d'Allocations Familiales

Madame Le Boulc'h-Duault, animatrice CAF, vous informe sur les modes de garde des tout-petits.

Permanence téléphonique le mardi de 9h à 12h au 02 99 27 61 50 et **accueil sur rendez-vous le jeudi** de 14h à 17h au C.D.A.S. de la Couronne Rennes Nord-Ouest, 4 boulevard Dumaine de la Jossierie à Pacé.

Prise de rendez-vous au 02 99 27 76 41.

Réunion d'information pour les parents

3^{ème} mardi à 14 h et 4^{ème} mardi à 18h30 au **C.D.A.S de Pacé**, boulevard Dumaine de La Jossierie.

Association Vie Libre

Elle apporte aide et soutien aux malades alcooliques. Les réunions se tiennent **le 3^{ème} samedi de chaque mois à l'Espace Anita Conti de 10h à 12h.**

Conciliateur de justice

Permanences **les 2^{ème} et 4^{ème} mardis après-midi de chaque mois sur rendez-vous.**

Renseignements à l'accueil général de la Mairie au 02 99 55 81 01.

www.betton.fr : s'informer et échanger

Depuis sa création il y a plus d'un an, le site internet de la commune se veut être un terrain d'échanges et d'information.

« Votre avis » : consultez les derniers forums mis en ligne et faites-nous part de vos idées concernant l'organisation d'une grande manifestation en 2011 à Betton. Participez également au concours et proposez un nom pour le nouveau Lieu d'Accueil Parents Enfants.

« Contact » : vous avez une question ? Le site internet est un portail d'accès aux différents services de la Mairie.

« Actualité des associations » : dédiée aux associations bettonnaises, cette page interactive répertorie les manifestations à venir. Régulièrement mis à jour, le site est à votre disposition pour trouver les informations qui vous manquent : dates des différentes animations, horaires de la déchèterie, menus de cantine, compte-rendus des Conseils Municipaux, documents à télécharger....

Horaires de la déchèterie

Lundi : 14h-18h
Mardi : 9h-12h
Mercredi : 9h-12h et 14h-18h
Jeudi : fermée
Vendredi : 14h-18h
Samedi : 9h-12h et 14h-18h

Le coin conseils du jardinier

« **Le jardin est une méditation à ciel ouvert** »
Le mois de janvier est parmi les plus calmes. Si vous rêvez de faire de ce lopin de terre qui entoure votre maison un jardin digne de ce nom, c'est le moment idéal pour y réfléchir. Interrogez-vous sur l'utilisation que vous voulez en faire et la nature de votre terrain : type de sol, qualité de l'ensoleillement, type de climat ? Vous choisirez ainsi les plantes les mieux adaptées. Mais avant d'utiliser bêche et râteau, munissez-vous d'une feuille et d'un crayon pour placer les éléments dans votre jardin à la place la plus adaptée. Votre terrasse ou votre potager doivent bénéficier d'un ensoleillement optimal. Vous éviterez ainsi les mauvaises surprises.



Distribution des sacs jaunes

Rennes Métropole entame une nouvelle saison de distribution de sacs jaunes en porte-à-porte. Les ambassadeurs du tri chargés de cette distribution dans les zones pavillonnaires et les petits collectifs seront présents à Betton de la semaine 14 à la semaine 15.

Ils seront munis d'un badge et d'une lettre d'accréditation.

Renseignements :
N° vert au 0 800 01 14 31.

Directeur de la publication : Michel Gautier – Rédaction : Service communication Séverine Geoffroy, Elodie Guyomard
Ont collaboré à ce numéro : Maryannick Lesouef, Didier Teste, Olivier Brovelli et les services de la commune. Photo Une réalisée en 2006
Crédits photos : F. Hamon - Création-réalisation : « Esprit Graphique »
F. Fullenwarth Impression : TPI Betton Dépôt légal : n°961 du 15 juin 1990. Mairie de Betton 02 99 55 81 01 www.betton.fr
Mail mairie-info@betton.fr - **Prochaine parution** : Betton infos de février. Les informations sont à communiquer au service communication de la Mairie avant le 10 janvier
N'hésitez pas à contacter le service communication avant cette date limite.





SAMEDI 8 JANVIER
Plein les mirettes
Médiathèque

SAMEDI 8 ET
DIMANCHE 9 JANVIER
Concours de tir à l'arc
Salle des Fêtes

MERCREDI 12 JANVIER
Racontines
Médiathèque

JEUDI 20 JANVIER
Spectacle pour les tout-petits
Médiathèque

DU SAMEDI 22 JANVIER
AU SAMEDI 19 FÉVRIER
Exposition PLU
Galerie Espace-Expo

MARDI 25 JANVIER
Conférence
Galerie Espace-Expo

MERCREDI 26 JANVIER
Regards modernes
Médiathèque

DIMANCHE 30 JANVIER
Tout Betton court

Bal country
Salle des Fêtes

MERCREDI 2 FÉVRIER
Racontines
Médiathèque



cinema-triskel.free.fr
Répondeur : 02 99 55 06 55

Vénus noire

Jeudi 6 janvier à 20h30
Vendredi 7 janvier à 20h30
Samedi 8 janvier à 21h
Dimanche 9 janvier à 18h

Raiponce

Samedi 8 janvier à 18h
Dimanche 9 janvier à 15h

Le Nom des gens

Jeudi 13 janvier à 20h30
Samedi 15 janvier à 21h
Dimanche 16 janvier à 15h
Dimanche 16 janvier à 18h

Nowhere Boy (VOST)

Vendredi 14 janvier à 20h30
Samedi 15 janvier à 18h

Un balcon sur la mer

Jeudi 20 janvier à 20h30
Samedi 22 janvier à 21h
Dimanche 23 janvier 2011 à 15h

Pieds nus sur les limaces

Vendredi 21 janvier à 20h30
Samedi 22 janvier à 18h00
Dimanche 23 janvier à 18h

Mon beau-père et nous

Jeudi 27 janvier à 20h30
Samedi 29 janvier à 21h
Dimanche 30 janvier à 18h

Les Emotifs anonymes

Vendredi 28 janvier à 20h30
Samedi 29 janvier à 18h
Dimanche 30 janvier à 15h

